



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujéti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 298 Both Number of Sheets: 2
Architect: David F. Plumptre, Manitoba
1959

Number of Storeys: 1, Bungalow--carport attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? no,

Basement: -Yes--provisional designs to finish
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Cedar siding--vertical

-

Secondary: Asbestos board panelling

-Accent panels, material can be substituted

Other: N/A

Roof:

Materials: Tongue and groove roofing, 10 year bond

Shape: Flat/gabled--shallow rise

Special Features: "Cathedral" ceilings
-Shallow

Storage wall in carport

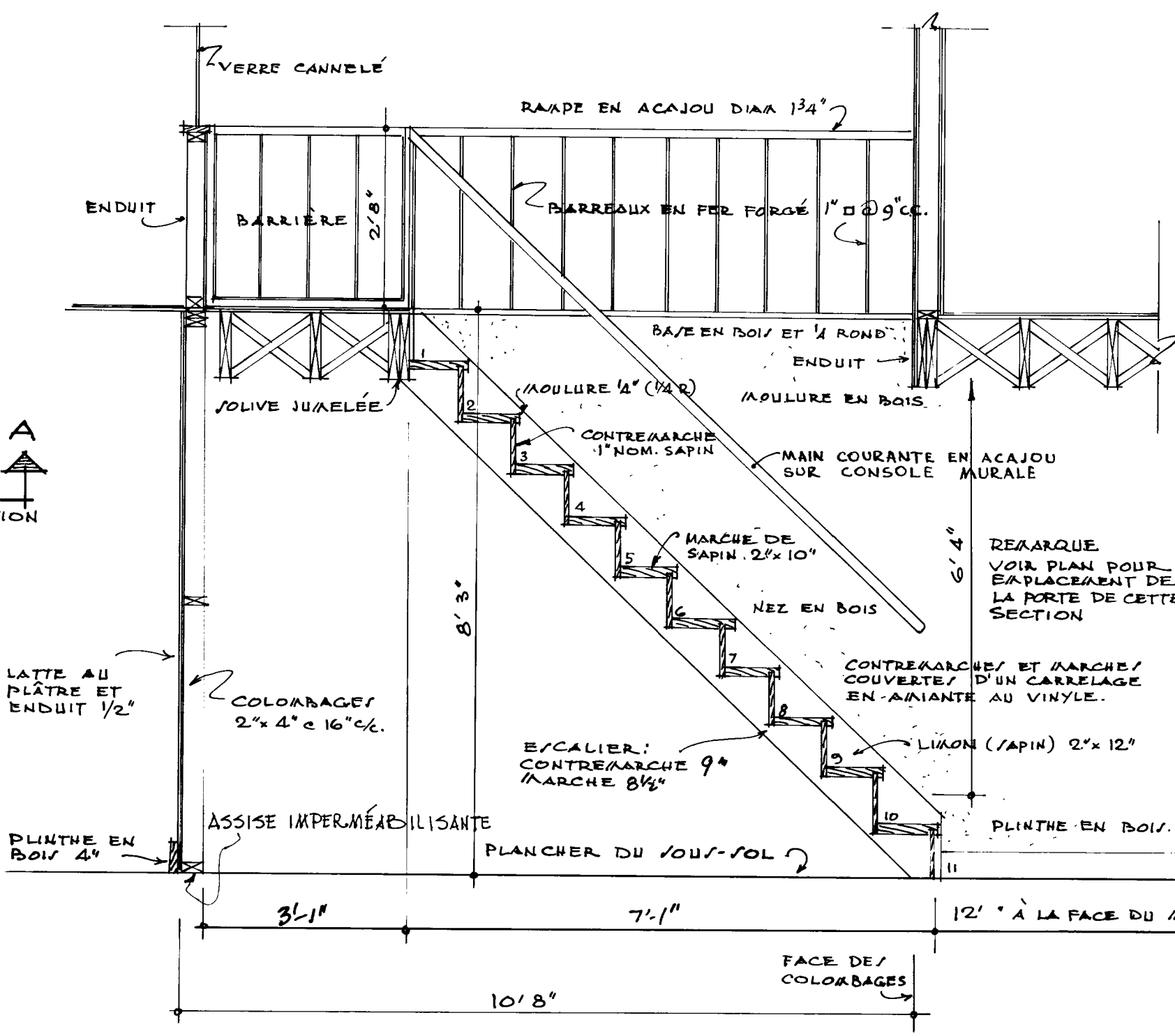
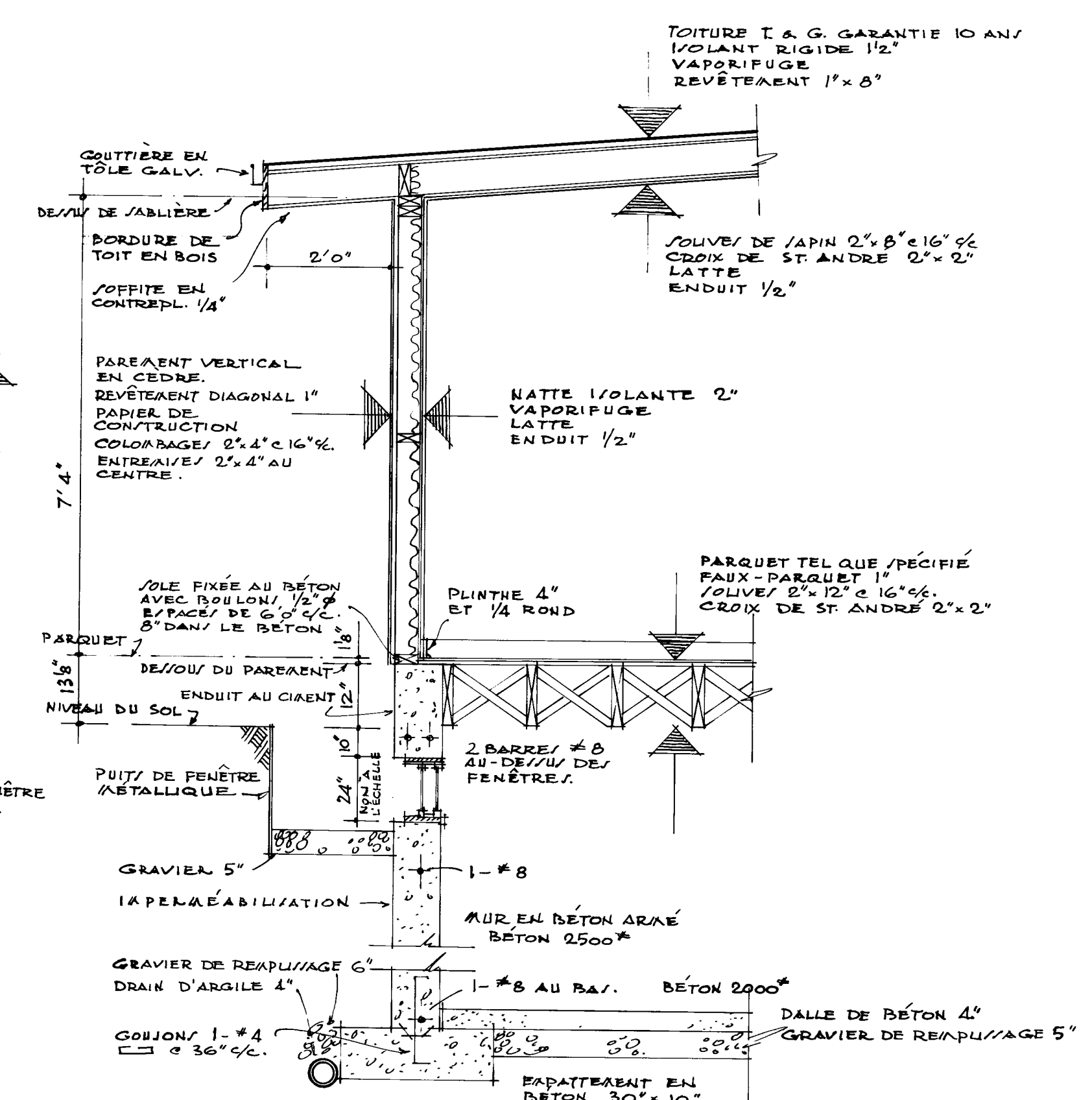
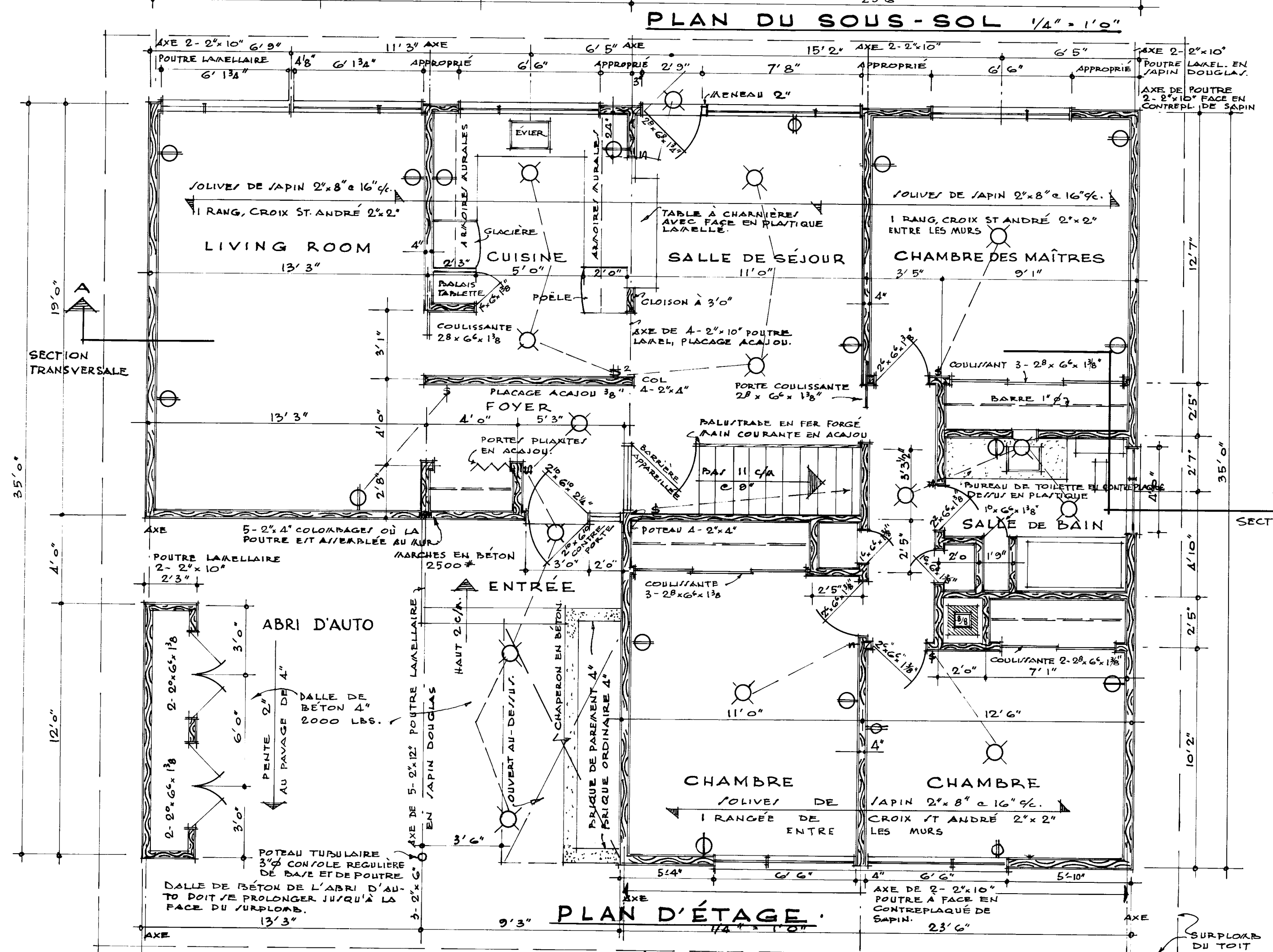
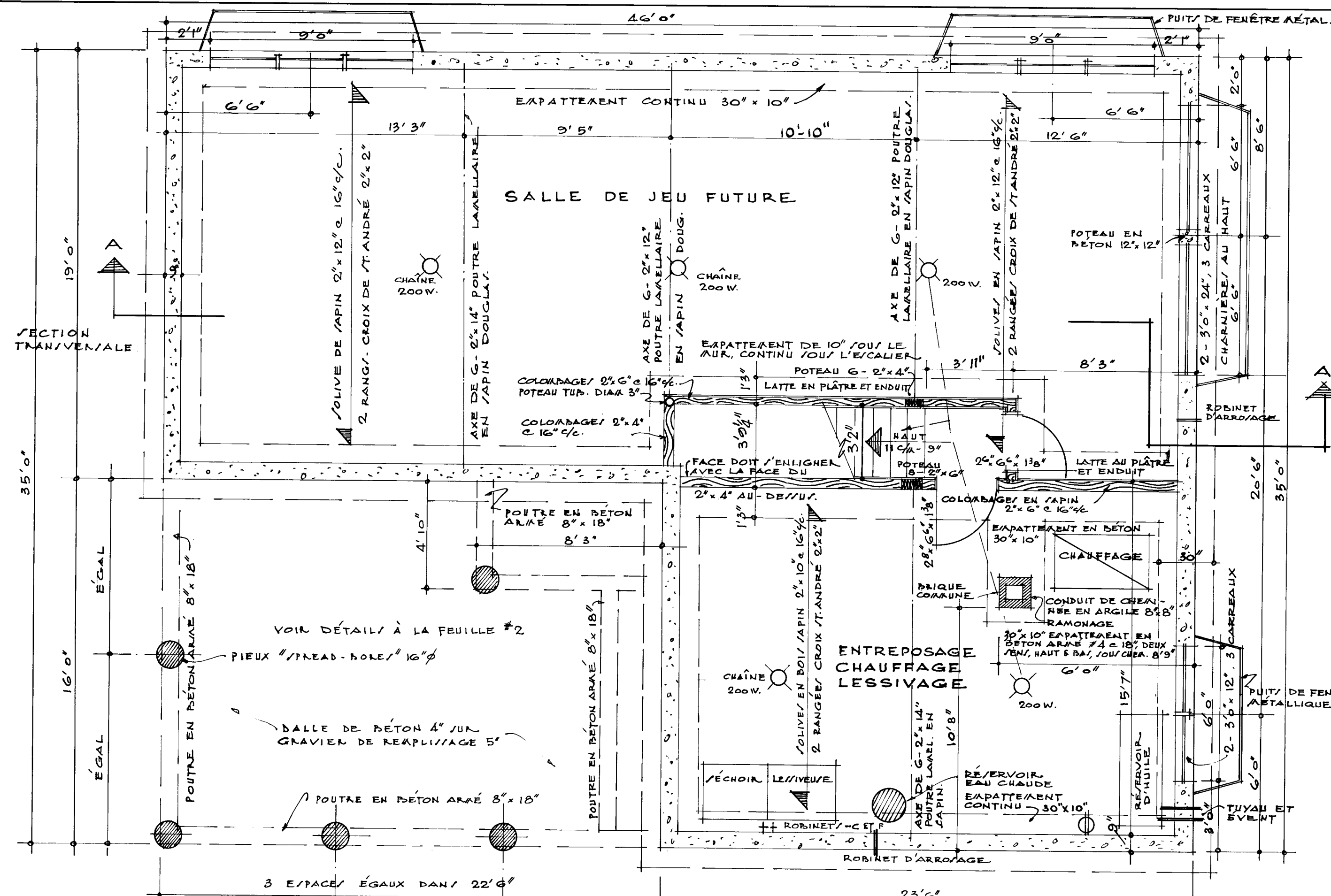
-

Built-in planters

-At entrance, within carport, opening in roof above

N/A

-



REMARQUES

- TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GÉLÉE. LES EMPATTEMENTS DOIVENT ÊTRE AUGMENTÉS POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
- LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUALÉES JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUALÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 4" PAR DES BLOCS À TOUT L'AXE DE CENTRE À CENTRE, POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
- TOUS LES LINTEAUX EN ROIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.
- TOUS LES DIAMÈTRES NOTÉS SONT PRIS DE LA FACE EXTÉRIÈRE DES COLOMBAGES DANS LE CAS DE LA CONSTRUCTION À PANI DE ROIS, EN BRIQUE OU EN PIERRE PLAQUÉE SUR ROIS, ET DE LA FACE EXTÉRIÈRE DE LA CONCRÉTIE MAISONNEUSE JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS INTÉRIEURES.
- L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
- IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
- IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIAU ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR DANS CETTE RÉGION.
- LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 30 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
- TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN ROIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO. 1, ET DE L'ESPÈCE ÉPINETTE DE LIÈGE SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.

PLAN DU TERRAIN
NON À L'ÉCHELLE

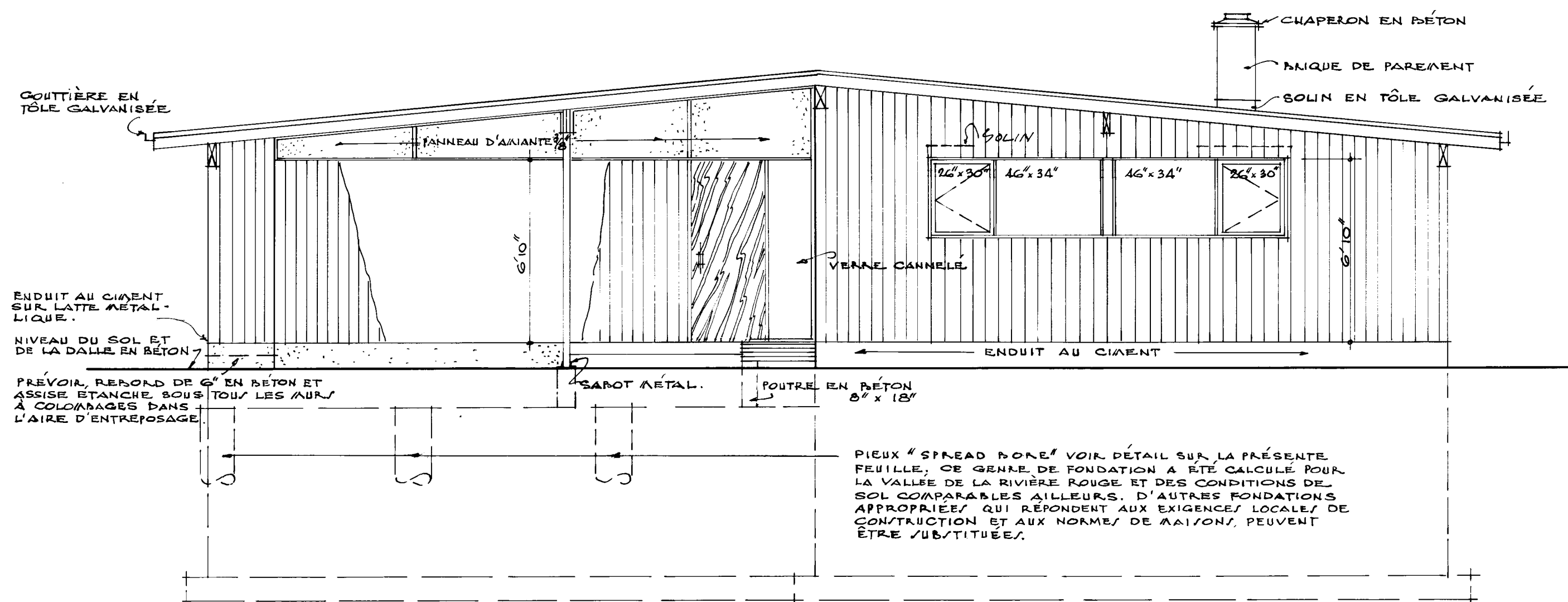
REMARQUE: LE PROPRIÉTAIRE INDICHERA L'ORIENTATION APPROPRÉIÉE ET FOURNIRA LES DIMENSIONS MINIMALES DU TERRAIN.

DATE: 11/10/69 V. K. G. 26-269 GENERAL HOUSING CORPORATION

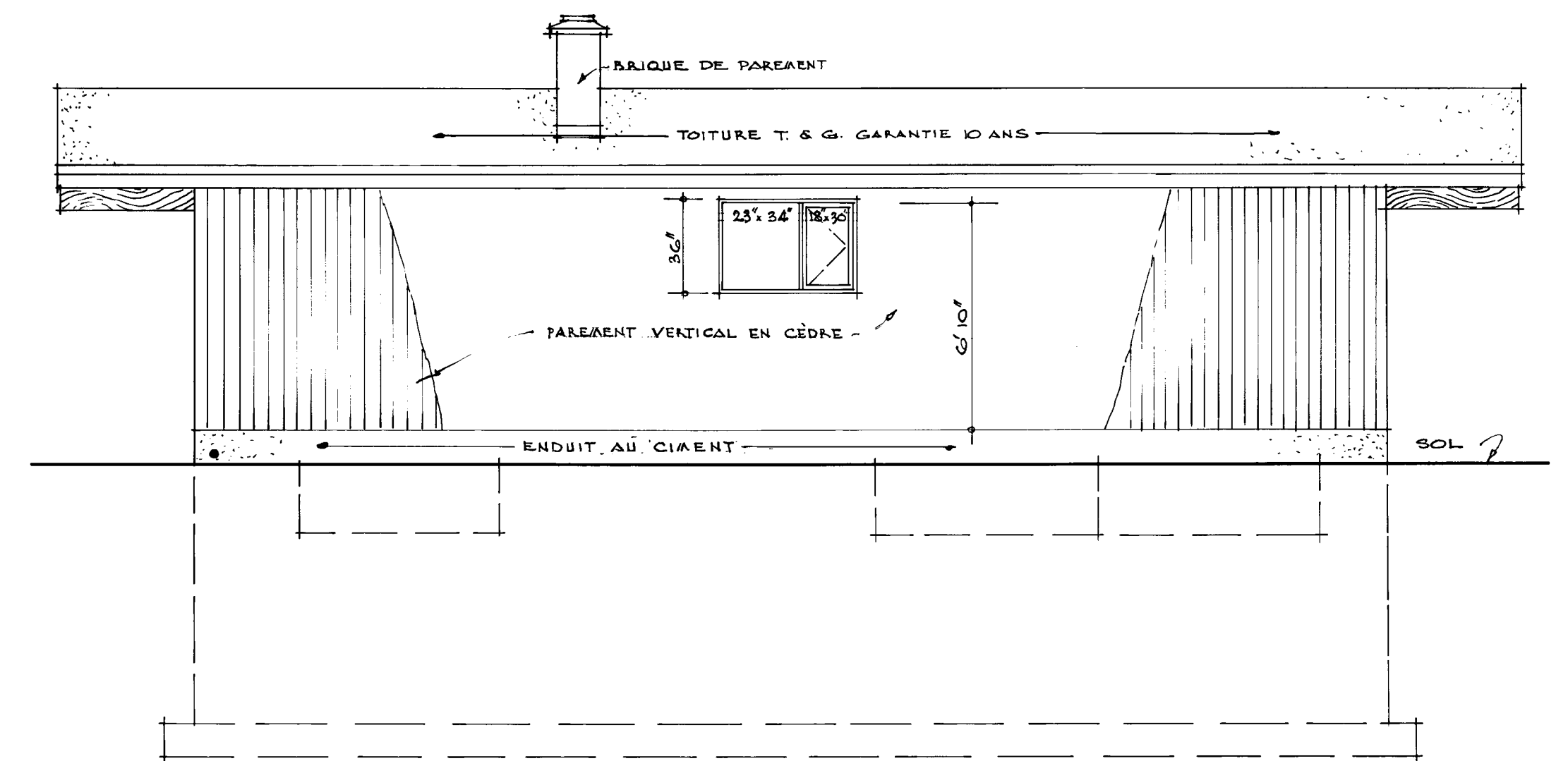
REVISIONS: 1
ARCHITECT: D.F. PLUMPTON

DATE: 11/10/69 B. 2:59

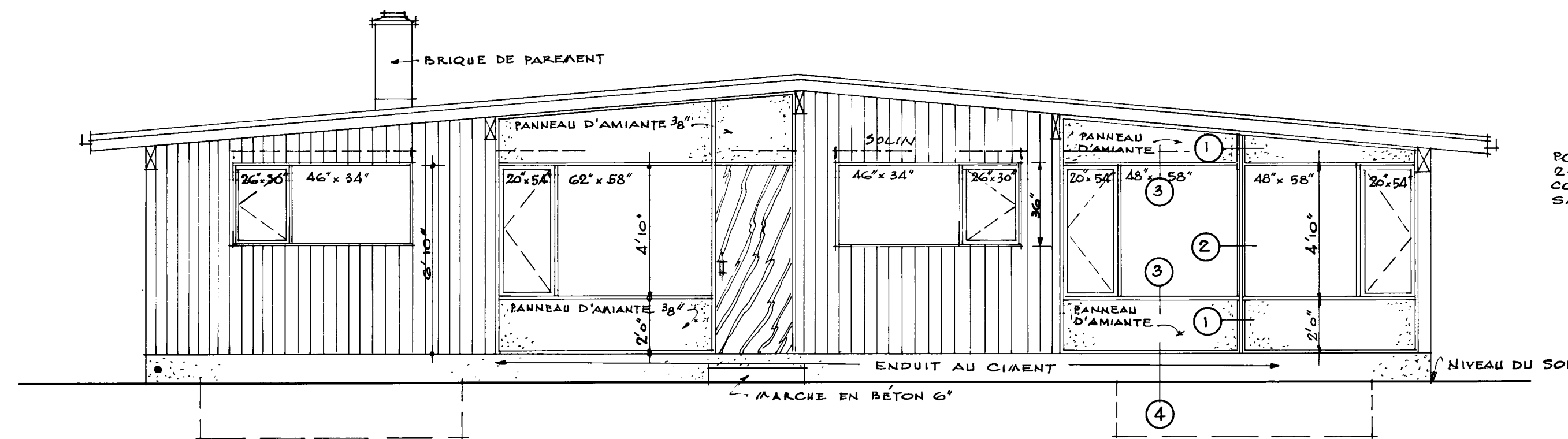
298F 1 de 2



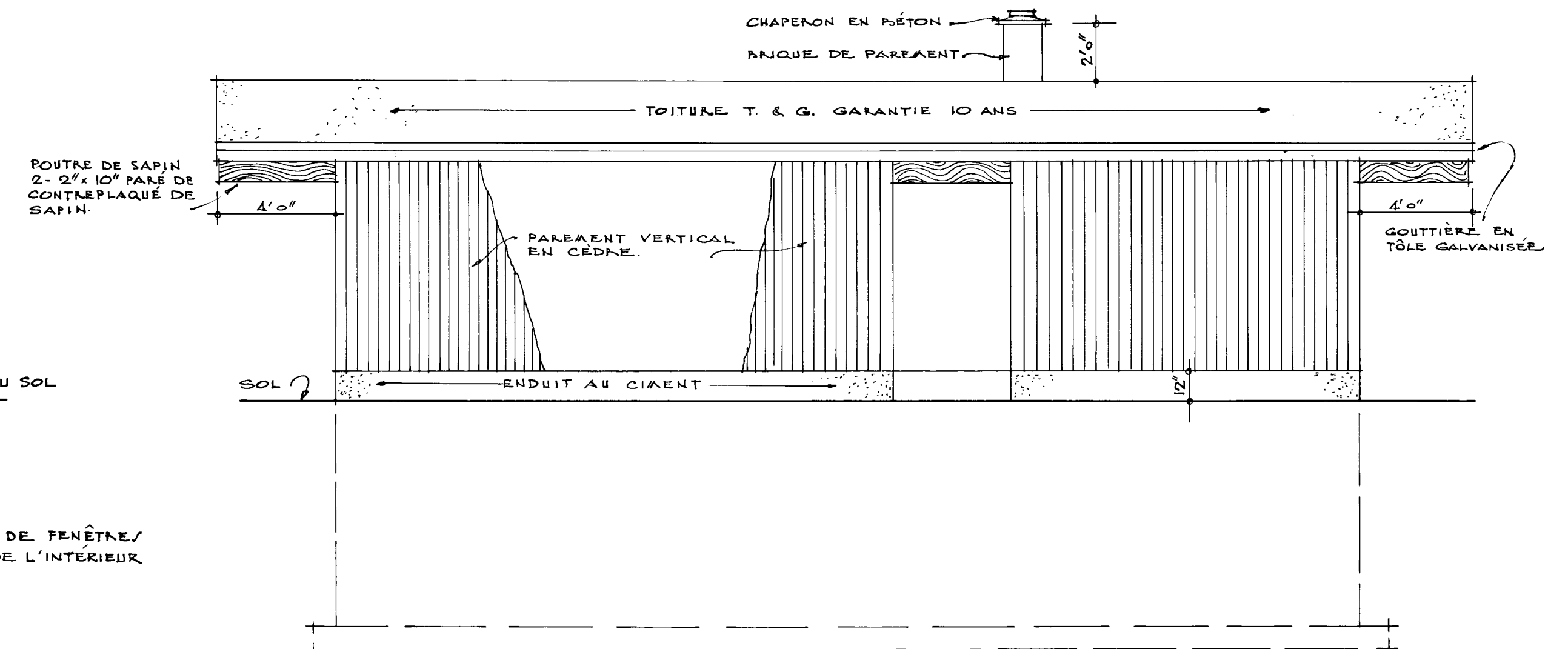
• ÉLEVATION AVANT • 1/4" = 1'0"



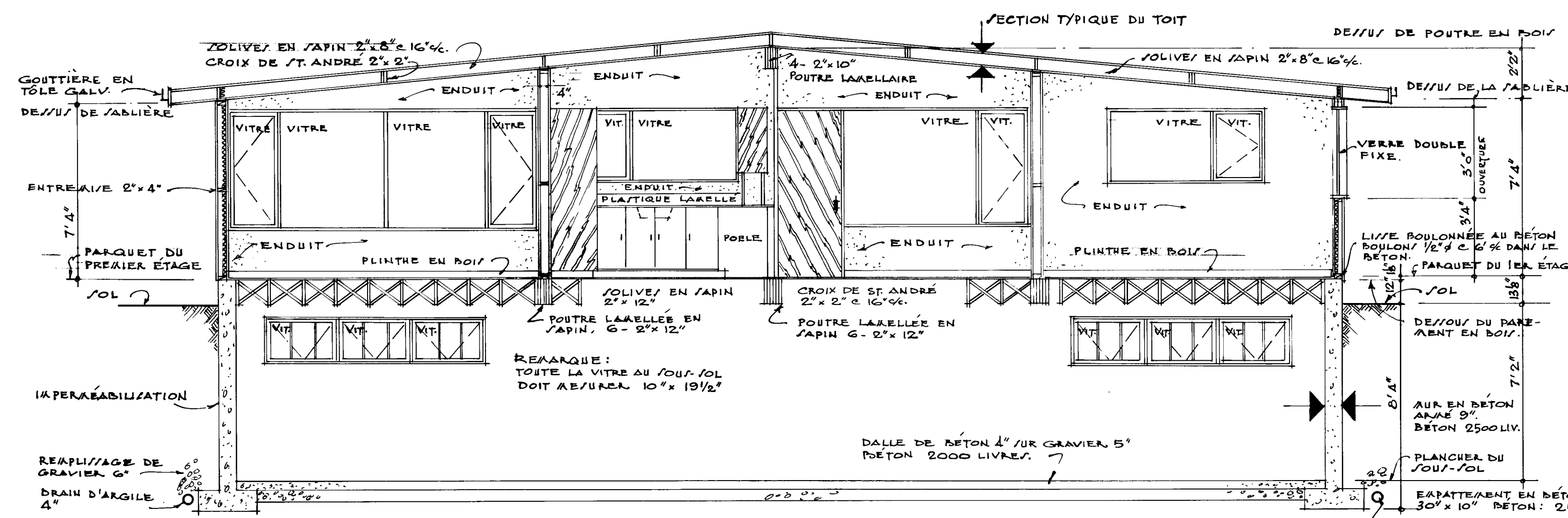
ÉLEVATION À DROITE • 1/4" = 1'0"



• ÉLEVATION ARRIÈRE • 1/4" = 1'0"

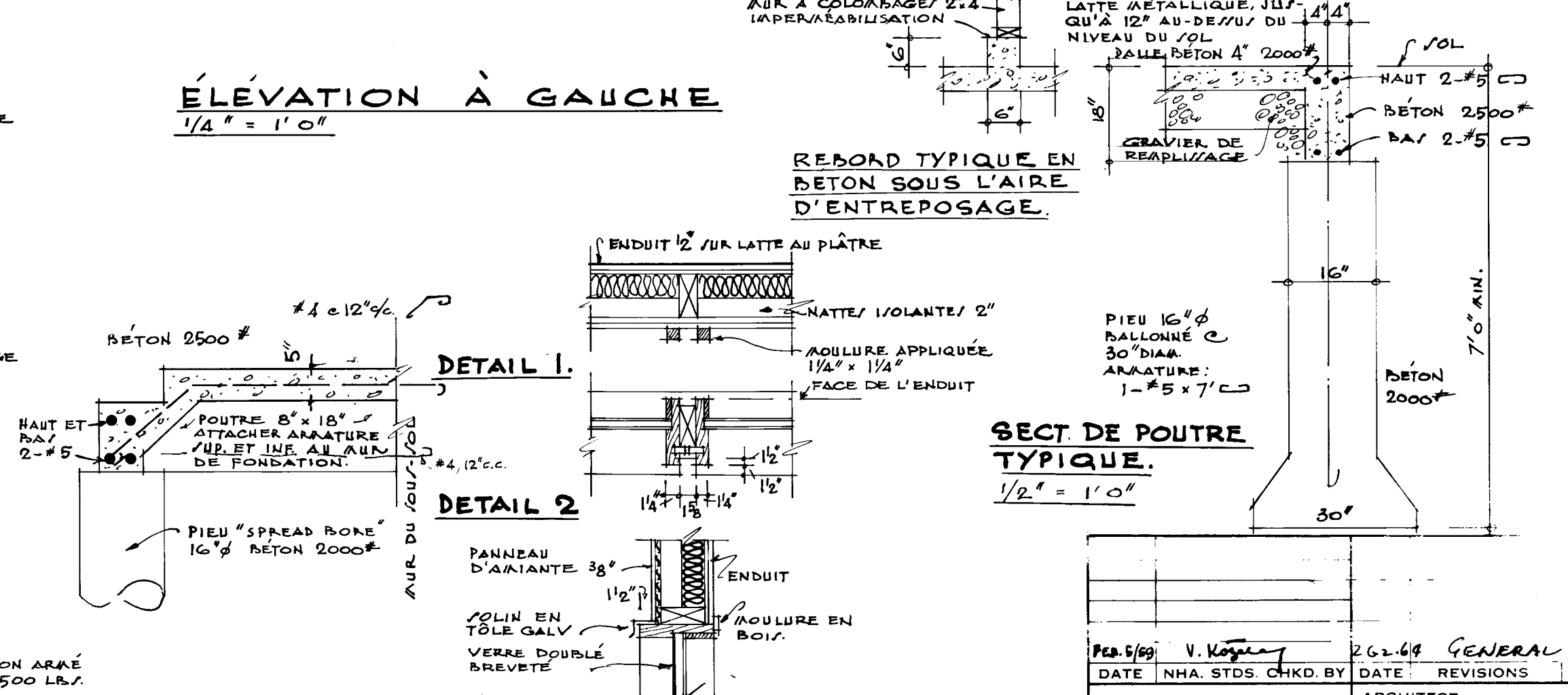


ÉLEVATION À GAUCHE
1/4" = 1'0"

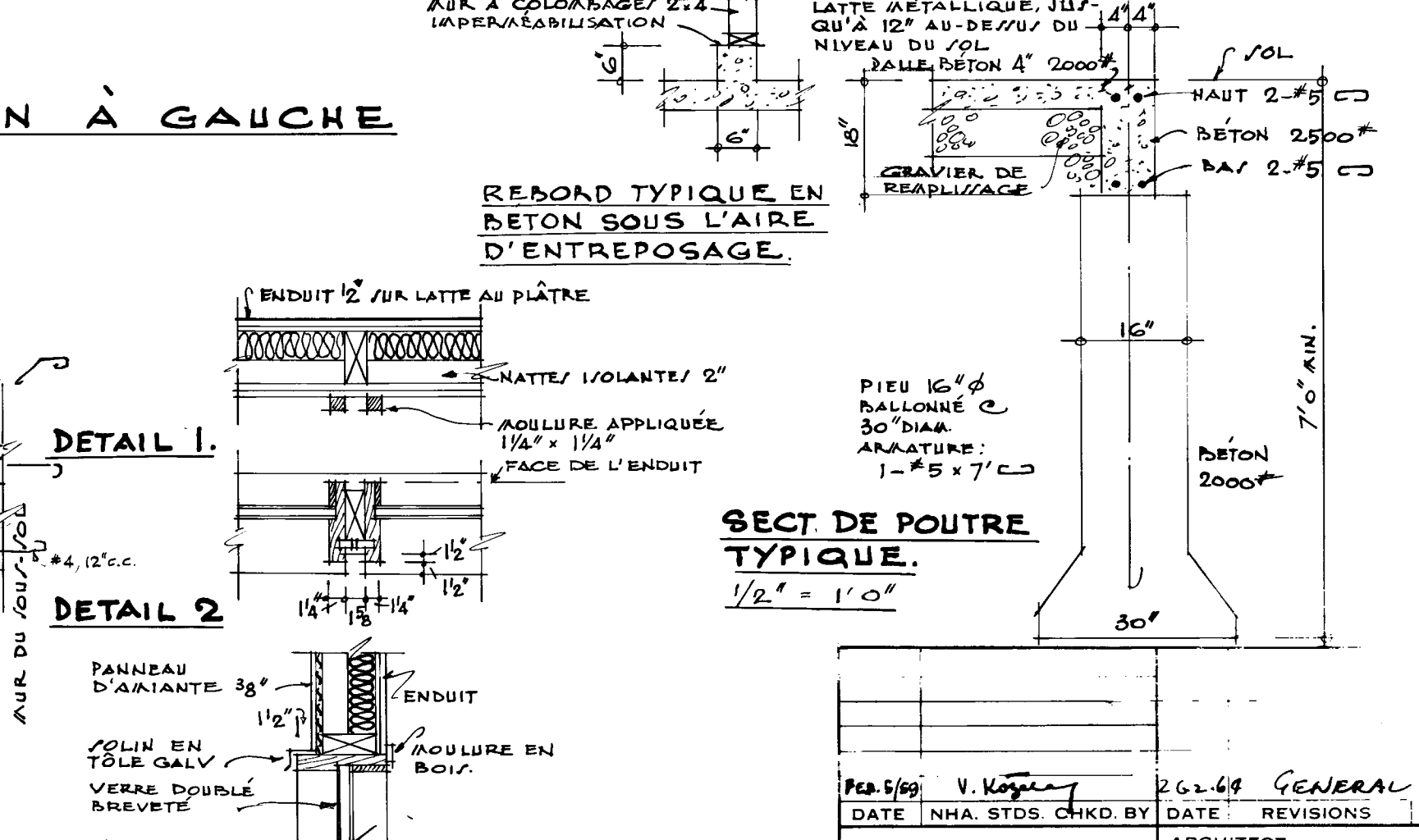


• SECTION A-A • 1/4" = 1'0"

REMARQUE :
TOUTES LES DIMENSIONS DE FENÊTRE/
INDIQUÉES SONT PRISES DE L'INTÉRIEUR
DU CADRE DE FENÊTRE.



SECTION AU
PERRON AVANT
1/2" = 1'0"



DÉTAIL 1

DÉTAIL 2

DÉTAIL 3

DÉTAIL 4

DATE	NHA. STDS. CHKD. BY	DATE	REVISIONS	BY
1959	V. K...	1962	GENERAL	2
			ARCHITECT	
			D.F. PLUMPTON	
			DATE 5:2:59	
			DESIGN NO. SHEET NO.	
			298 F 2 de 2	
			CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION	